

Etudier à l'étranger

Par **Volt83**, le **08/09/2017** à **00:27**

Bonjour,

Etant en L3 j'aimerais poursuivre mon master en droit en Angleterre, donc faire un LLM. J'aimerais savoir si après ce LLM à l'étranger, je pouvais revenir en France et faire la formation pour devenir avocat.

Merci de votre aide.

Par **Herodote**, le **08/09/2017** à **08:11**

Bonjour,

Cela dépend.

Si, après votre LLM, vous faites la formation pour devenir avocat en Angleterre, vous pourrez passer un examen spécifique pour pouvoir également devenir avocat en France.

Autrement, vous devrez d'abord faire un Master 1 et puis passer l'examen du CRFPA.

Par **Volt83**, le **08/09/2017** à **19:02**

Bonjour,

Donc je peux faire une Law School en Angleterre et suivre la formation pour y devenir avocat (que ce soit solicitor ou barristor) puis en passant un examen spécifique je peux passer avocat en France.

Merci beaucoup pour votre réponse !